

<https://gec.venissieux.org/Marche-pour-la-Palestine>



Manifestation du 24 mai 2021

# Marche pour la Palestine

- Vie politique -



Date de mise en ligne : mardi 25 mai 2021

---

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

---

**Ce samedi 24 mai, à l'appel du collectif 69 de soutien au peuple palestinien, un millier de manifestant.e.s se sont retrouvés place Bellecour pour exprimer leur solidarité à la Palestine. Les élus communistes de Vénissieux étaient présents dans le cortège.**

**Retrouvez notre communiqué de presse du 13 mai 2021 :**

[[https://gec.venissieux.org/sites/gec.venissieux.org/IMG/jpg/img\\_20210522\\_163313.jpg](https://gec.venissieux.org/sites/gec.venissieux.org/IMG/jpg/img_20210522_163313.jpg)]

[[https://gec.venissieux.org/sites/gec.venissieux.org/IMG/jpg/img\\_20210522\\_163410.jpg](https://gec.venissieux.org/sites/gec.venissieux.org/IMG/jpg/img_20210522_163410.jpg)]

[[https://gec.venissieux.org/sites/gec.venissieux.org/IMG/jpg/img\\_20210522\\_171033.jpg](https://gec.venissieux.org/sites/gec.venissieux.org/IMG/jpg/img_20210522_171033.jpg)]

## Jérusalem : Exigeons des sanctions !

Depuis vendredi dernier plus de 100 palestiniens ont péri par les attaques de l'armée israélienne dont 17 enfants, la répression israélienne a fait plus de 500 blessés. C'est inacceptable !

Le 7 mai sur l'Esplanade des mosquées, mais aussi dans la Mosquée Al Aqsa, lors de la prière à laquelle participaient 70 000 fidèles, l'armée israélienne "armée d'occupation de Jérusalem-Est depuis 54 ans, au mépris de toutes les résolutions des Nations unies", est intervenue tirant à balles métalliques enrobées de caoutchouc, utilisant des gaz lacrymogènes. 178 personnes ont été blessées dont 88 grièvement.

Dans le quartier de Sheikh Jarrah, comme dans tout Jérusalem-Est, des familles palestiniennes sont, de nouveau, menacées d'expulsion par les colons israéliens et militants d'extrême droite soutenus par le système judiciaire israélien. Même si la décision d'expulsion a été reportée au 15 juin, la résistance non violente des Palestiniens s'est organisée et la police israélienne a bouclé le quartier.

Cette violence est le résultat à la décision du pouvoir israélien, au mépris du droit international, d'annexer Jérusalem-Est et d'en éliminer toute présence palestinienne, dans le même temps qu'il s'emploie à coloniser définitivement la Cisjordanie.

La communauté internationale a condamné cette annexion mais n'a pas accompagné cette condamnation de sanctions, ce qui conforte le sentiment d'impunité de ceux qui, en Israël, n'hésitent pas à crier « Mort aux Arabes » et de ceux qui, depuis 1967, le pensent tout bas, en prétendant annexer Jérusalem-Est.

Le Conseil de sécurité de l'ONU n'est pas parvenu, ce lundi, à s'accorder pour condamner le gouvernement israélien. Et pourtant une décision d'urgence portée par la France et l'Union européenne est nécessaire pour apporter une protection internationale au peuple palestinien mais aussi imposer des sanctions au gouvernement israélien et dans l'immédiat, faire respecter les droits des Palestiniens à la sécurité dans leur vie quotidienne.

Les élus du Groupe Communiste et apparentés dénoncent la politique de colonisation et d'épurement ethnique du gouvernement d'Israël. Nous demandons au président Macron d'en finir avec ses discours creux et de prendre des mesures concrètes en :

## Marche pour la Palestine

---

soutenant la Cour Pénale Internationale dans son enquête sur les crimes commis par Israël en territoire palestinien  
mettant fin aux coopérations militaires et sécuritaires France/Israël  
agissant pour ql'union européenne suspende l'accord UE/Israël

Nous dénonçons également les attitudes anti-démocratiques du gouvernement sommant les préfets à interdire les manifestations de soutien au peuple palestinien de samedi, la préfecture de Paris l'a d'ores et déjà interdite ainsi que l'arrestation mercredi de Bernard Heibronn, président de l'association France Palestine Solidarité, relâché heureusement aujourd'hui.

Vénissieux, le 13 mai 2021